

WINDSURFER TROPHY CARNAC

YACHT CLUB DE CARNAC – 14 et 15 MAI 2022

Grade : 5A

WhatsApp : <https://chat.whatsapp.com/F6UvlzZg6ST4NjWyVKKKX1>



INSTRUCTION de Course

"La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 RÈGLES : La régata sera régie par :

Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV), incluant l'annexe B,

1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers (en cas de traduction le texte français prévaudra)

1.3 Les règlements fédéraux.

1.4 Les règles de Classe de la Windsurfer Class / <https://windsurferclass.com/class/class-rules/>

1.5. Tous les concurrents doivent être membres à jour de cotisations l'IWCA Europe :

<https://windsurferclass.com/membership/>

2. AVIS AUX CONCURRENTS

2.1 Le tableau officiel d'information est situé sur le site internet : <https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/windsurfer-trophy-carnac>

2.2 Les avis aux concurrents ou éventuelles convocations aux briefings seront affichés sur le tableau officiel. Toutes informations communiquées durant les briefings officiels seront affichées au tableau officiel aussitôt que possible. Conformément à la RCV 90.2(c) mentionnée dans la RCV B7, des instructions verbales peuvent être données sur l'eau notamment pour un éventuel raid. La procédure sera la suivante : envoi du pavillon L avec des signaux sonores sur le bateau comité signifiant: "Venez à portée de voix pour y recevoir des instructions verbales ou suivez ce bateau". Ceci modifie les signaux de course.

2.3 Une flamme numérique 1 sera envoyé pour signaler une longue distance.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Le mât de pavillons est situé au du côté Ouest de la jetée du port du Y.C. CARNAC.

SIGNAUX DE COURSES

4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre les coureurs ont l'interdiction d'aller sur l'eau. L'affalé de l'Aperçu avec un signal sonore signifie "Les concurrents peuvent rejoindre leur zone de départ. Le signal d'avertissement ne pourra pas être envoyé moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu.

4.3 Les équipements individuels de flottabilité seront portés conformément à la RCV 40.

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1

Samedi 14 mai : 13 h 00 : premier signal d'avertissement. Plusieurs courses à suivre

Dimanche 15 mai : 11 h 00 plusieurs courses à suivre

5.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

5.3 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après : 14 h 30.

6. PAVILLONS DE CLASSE Les pavillons de classe sont de couleur jaune avec le logo Windsurfer pour la flotte légers et féminine, de couleur bleu avec le logo Windsurfer pour les lourds.

7. ZONES DE COURSE (voir annexe zone de course).

8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours seront définis sur un tableau noir à l'arrière du bateau comité de course le WhatsApp coureurs.

8.3 Temps limite :

| Classe | Temps cible | Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} |
|------------|-------------|---|
| Windsurfer | 30 minutes | 45 minutes |

9. MARQUES

9.1 Marques

Les marques sont définies dans l'annexe parcours.

10. LE DEPART

10.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord au vent de la bouée jaune située à bâbord.

11. L'ARRIVEE

11.1 La ligne d'arrivée sera entre le mat arborant un pavillon bleu sur le bateau comité et le coté sous le vent de la bouée cylindrique jaune.

12. TEMPS LIMITE

12.1 Pour les parcours construits :

Les planches ne finissant pas dans un délai de 15 mn après la première planche ayant effectué le parcours et fini seront classées DNF sans instruction, ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

12.2 Pour les parcours côtiers, le délai de 15 mn est porté à 60 mn.

13. PROPULSION

13.1 la règle B.4.42 sera modifiée comme suit :

Sur les parcours construits, l'action du concurrent sur la voile, pumping, est interdite 30 secondes après le départ jusqu'à la bouée au vent et sur tous les bords de près.

14. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

14.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles à l'étage du YCCarnac. Les réclamations et les demandes de réparations ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite approprié. Dans la mesure où il n'y a pas de jury sur cette épreuve, les éventuelles réclamations seront jugées ultérieurement par le conseil départemental d'arbitrage.

14.2 Pour chaque catégorie, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

14.3 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle de jury dont l'emplacement est au situé à l'étage. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

14.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

14.5 Pénalisation selon l'annexe P : sans objet.

14.6 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) : - Départ : Bateaux en attente, - Règles de sécurité - Publicité de l'épreuve - Bateaux accompagnateurs - Communication radio

14.7 Le dernier jour de la régata, une demande de réparation ou de réouverture doit être déposée : (a) dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation a été informée de la décision la veille, (b) pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée. Ceci modifie la RCV 62.2.

15. CLASSEMENT

15.1 3 courses doivent être validées pour valider la compétition.

15.2 pour les 5 divisions de poids, le parcours sera le même, les flottes seront composées comme suit : départ flotte jaune A-B-F et flotte Bleue C-D. Le classement sera fait par extrapolation (les points seront attribués selon l'ordre d'arrivée) et en fonction du nombre d'inscrits dans chaque catégorie.

16. REGLES DE SECURITE

16.1 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. [DP]

16.2 Le port d'une combinaison est facultatif. Le port du gilet pourra être exigé par l'envoi du Pavillon Y (RCV 40).

17. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'ÉQUIPEMENT [DP]

17.1 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

18. PUBLICITÉ DE L'ÉPREUVE [DP]

Les bateaux doivent porter la publicité fournie par l'AO, (sans objet)

19. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit : Siglé YCC ou un pavillon ou un chasuble jaune.

20. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]

20.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

21. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : • Les trois premiers masculins de chaque catégorie • Les trois premières féminines.

22. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un coureur de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, Il décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

23. COMMUNICATION RADIO [DP]

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

24. AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER

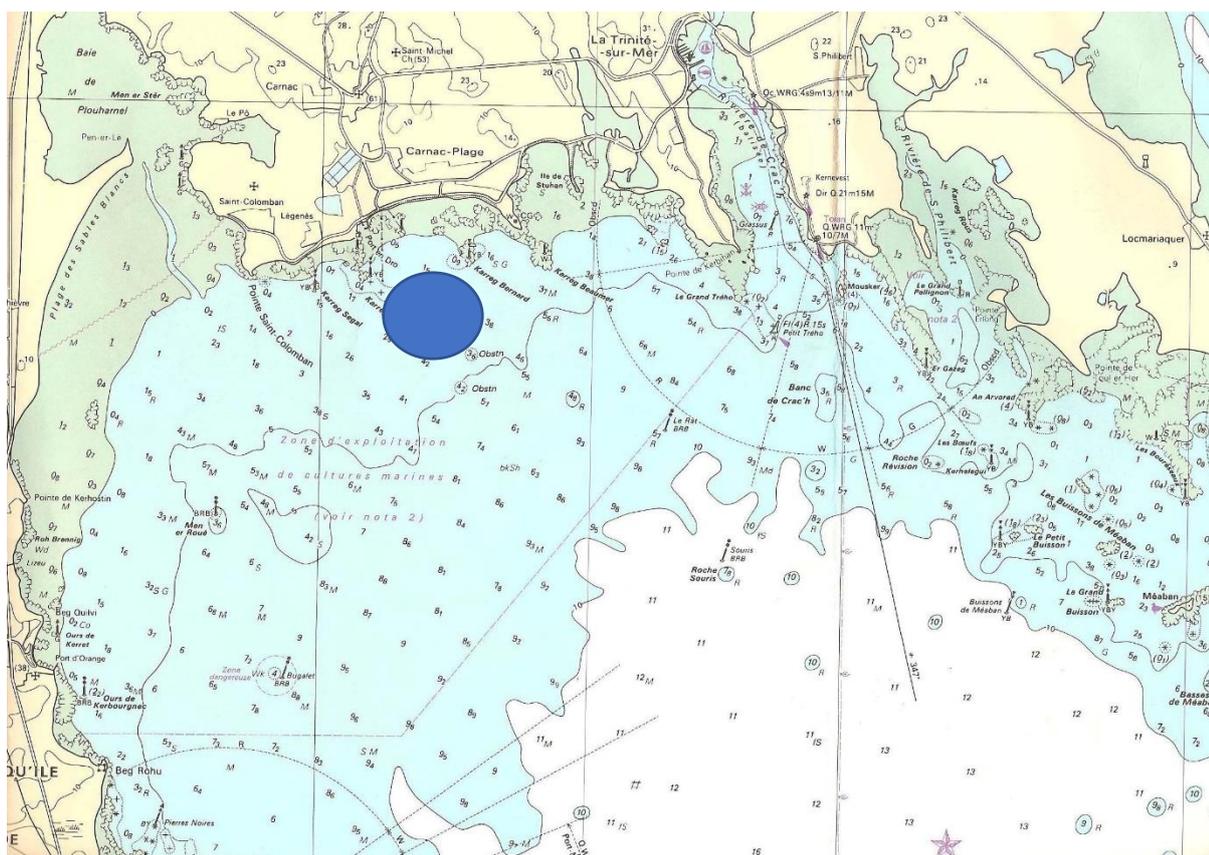
Par le simple fait de s'inscrire à la régata, les concurrents acceptent de pouvoir être photographiés ou filmés lorsqu'ils participent à la régata et/ou qu'ils en utilisent les installations ; ils admettent ces prises de vues et leur utilisation, réutilisation, publication et republication dans tout média, avec ou sans mention de leur nom, sans compensation et sans approbation de leur part quant à l'usage qui en est fait.

Arbitres désignés : Président du comité de course : Francois PEDRO

Président du jury :

Commissaires aux résultats : Servane MOREAU

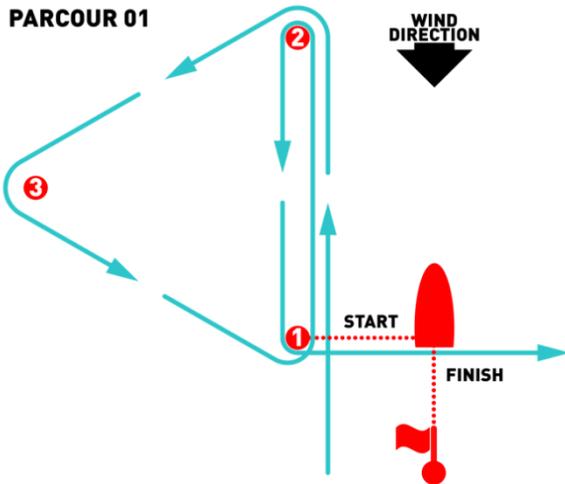
ANNEXE ZONE DE COURSE



ANNEXE PARCOURS

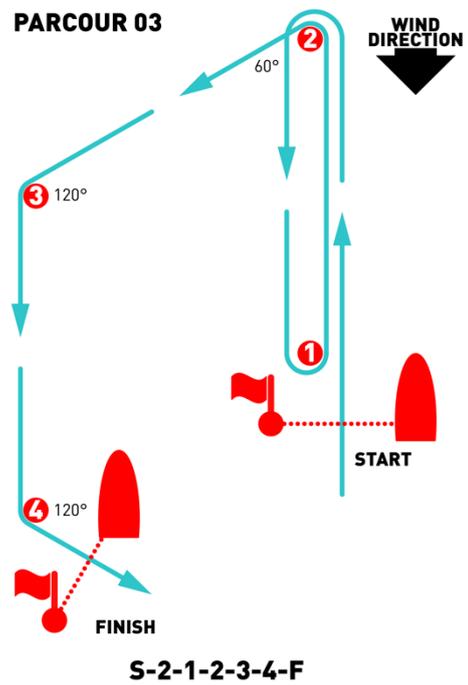
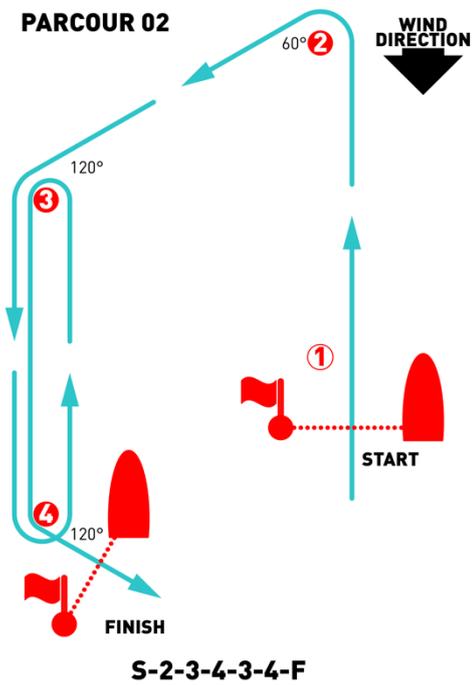
| | | | | |
|-------------|---|------|---|----------------|
| Class Flag |   | UP |  | - 5 min |
| Preparatory |  | UP |  | - 4 min |
| Preparatory | | DOWN |  | - 1 min |
| Class Flag | | DOWN |  | Start |

PARCOUR 01



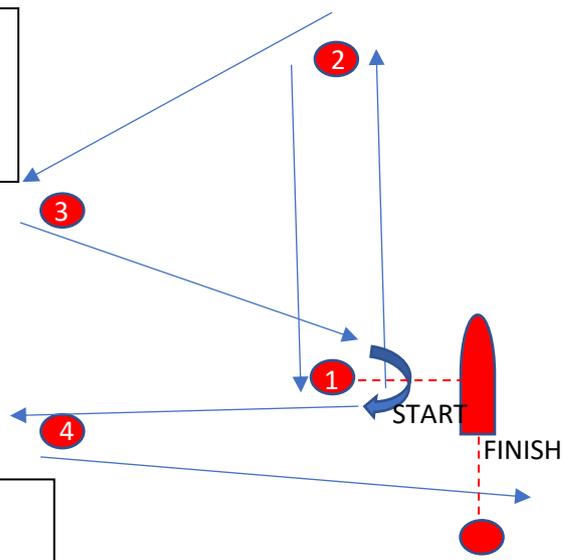
- Bouée 1 : bouteille de lait
- Bouée 2 : tétra jaune
- Bouée 3 : tétra Rouge
- Bouée Arrivée : cylindrique jaune

S-2-3-1-2-1-F



Bouée départ : bouteille de lait
 Bouée 1 et 2 : Tétra jaune
 Bouée 3 et 4 : Tétra rouge
 Bouée arrivée : Cylindrique jaune

PARCOURS 04 :
 S – 2- 1-2-3-1 (en laissant
 la bouée à tribord)-4- F



Bouée 1 : bouteille de lait
 Bouée 2 : tétra jaune
 Bouée 3 et 4: tétra Rouge
 Bouée Arrivée : cylindrique jaune